

Enseignement du kayak

vers. 2019



Ecole secondaire II

Feuille d'informations

Feuille d'informations pour l'enseignement

- Réservation:
- **boote.kcbm@gmail.com** / Karin & Olivier Genzoni
Annoncez le nombre et le type d'embarcations **par email** (c.f. matériel). Nous ne prenons aucune réservation par téléphone. Une fois la réservation confirmée, veuillez-vous y tenir, sauf en cas de mauvais temps et de hautes eaux.
 - **Pas plus de 2 réservations successives pour la même classe, davantage possible si la plage horaire est disponible une semaine avant..**
 - Sous www.kanuclub.ch (Mieten & Reservieren) vous trouverez le plan de réservation actuel.
- Journal:
- Notez **chaque utilisation** dans le journal (feuille accrochée sur le panneau d'affichage au dos la porte de garage); Toutes réclamations ou annotations est à inscrire dans la colonne prévue.
- Coûts:
- CHF 5.- pro étudiant(e)s et par leçon double, CHF 7.- pour une demi-journée (+ montant de base de CHF 50.-), CHF 10.- pour une journée (+ montant de base de CHF 100.-) : règlement du montant comptant dans une enveloppe inscrite et dans la caisse du panneau d'affichage ou par bulletin de versement (si possible virement électronique, le versement au guichet occasionnant des frais au club). Dans tous les cas, **notez exactement la même inscription que sur le panneau d'affichage** (date, école, prénom et nom de l'enseignant(e), nombre de bateaux et prix, somme corespondante.
- Matériel:
- Embarcations: **11** kayaks de mer monoplace, **4** kayaks de mer biplace, **4** sit-on-top monoplace, env.16 kayak d'eau vive. Vous ne pouvez utiliser les canoës canadiens ouverts pour le sport scolaire.
 - **Toujours porter** les embarcations, jamais les tirer sur le sol.
 - Veuillez faire porter au moins un t-shirt sous les gilets de sauvetage.
 - Le port de la jupe est conseillé seulement pour l'entraînement de l'esquimautage.
 - Les vestes imperméables et les chaussures sont à la disposition des élèves.
 - Eponger les bateaux à la fin du cours, contrôler le matériel et ranger soigneusement et au bon endroit le matériel utilisé.
 - Si du matériel est défectueux, veuillez nous l'annoncer au plus vite à tl@kanuclub.ch.
- Sécurité:
- Le sport de canoë est régi par la branche J+S.
Recommandation actuelle pour les écoles :
- Chaque élève doit être capable de nager.
 - Dans les cours J+S un maximum de 12 élèves par enseignant est toléré (pour le lac) pour l'activité du canoë.
 - Le port du gilet est obligatoire.
 - Les embarcations doivent être insubmersibles (corps flottants fonctionnels, à contrôler avant utilisation).
 - Sans brevet valide de navigation en eau vive, il est interdit de naviguer sur les canaux et rivières (canaux de la Suze, de la Thielle et de l'Aare)
 - Complément pour le lac de Bienne: contourner largement les bateaux de croisières.

Comment utiliser les embarcations ...

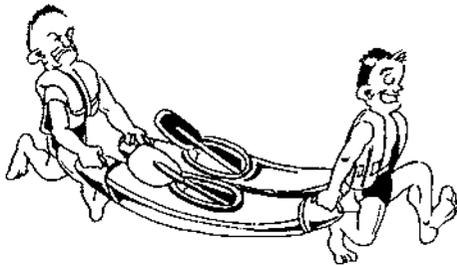
Prise du matériel

Contrôle

- bateau
- pagaie
- gilet de sauvetage
- réserves de flottabilité
- cale-pieds
- bouchons et écoutes

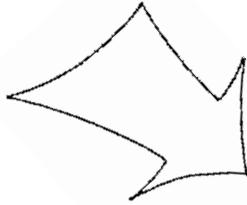
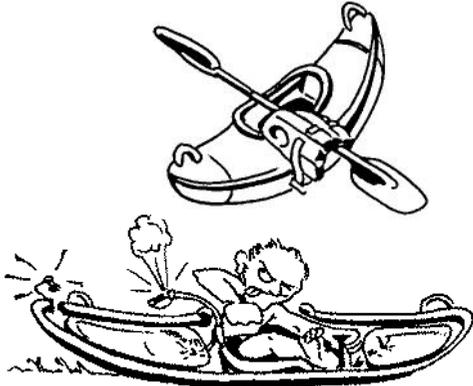
Annoncer les dégâts par courriel :
boot.kcbm@kanuclub.ch

! Les canoës canadiens ne sont pas disponibles pour les écoles



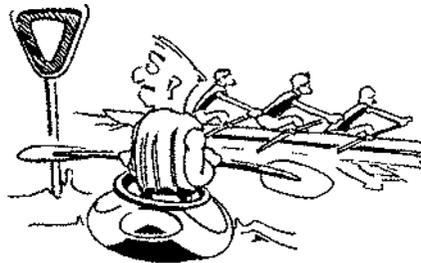
Transport

A deux avec précautions !



Environnement

Respecter la faune et la flore



Sur l'eau...

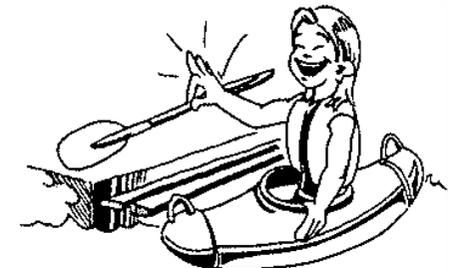
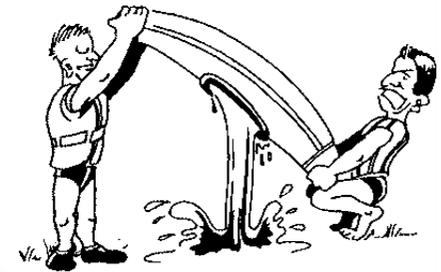
- Nous respectons les autres utilisateurs sur le lac
- Les bateaux de croisière ne peuvent dévier de leur route et ont toujours la priorité
- Les avirons et engins propulsés par le vent ont également la priorité

Généralités

- **1 maître de sport pour max. 12 participants**
- Le groupe reste toujours ensemble
- Gilets de sauvetage obligatoire
- Par avis de coup de vent ou de tempête, rester en dehors de l'eau
- Sans brevet valide de navigation en eau vive, il est interdit de naviguer sur les canaux et rivières (canaux de la Suze, de la Thielle et de l'Aare)
- Le port de la jupe est conseillé seulement pour l'entraînement de l'esquimautage
- Ne pas s'éloigner de plus de 300m de la rive

Retour du matériel

- Contrôler, vider et sécher les bateaux
- Ranger les embarcations au bon endroit une fois le contrôle effectué
- Inscription lisible dans le journal
- Paiement (comptant dans une enveloppe nommée et insérée dans la caisse ou par bulletin de versement)
- Contrôler les vestiaires



Prenez soin du matériel lors de l'embarquement et du débarquement